



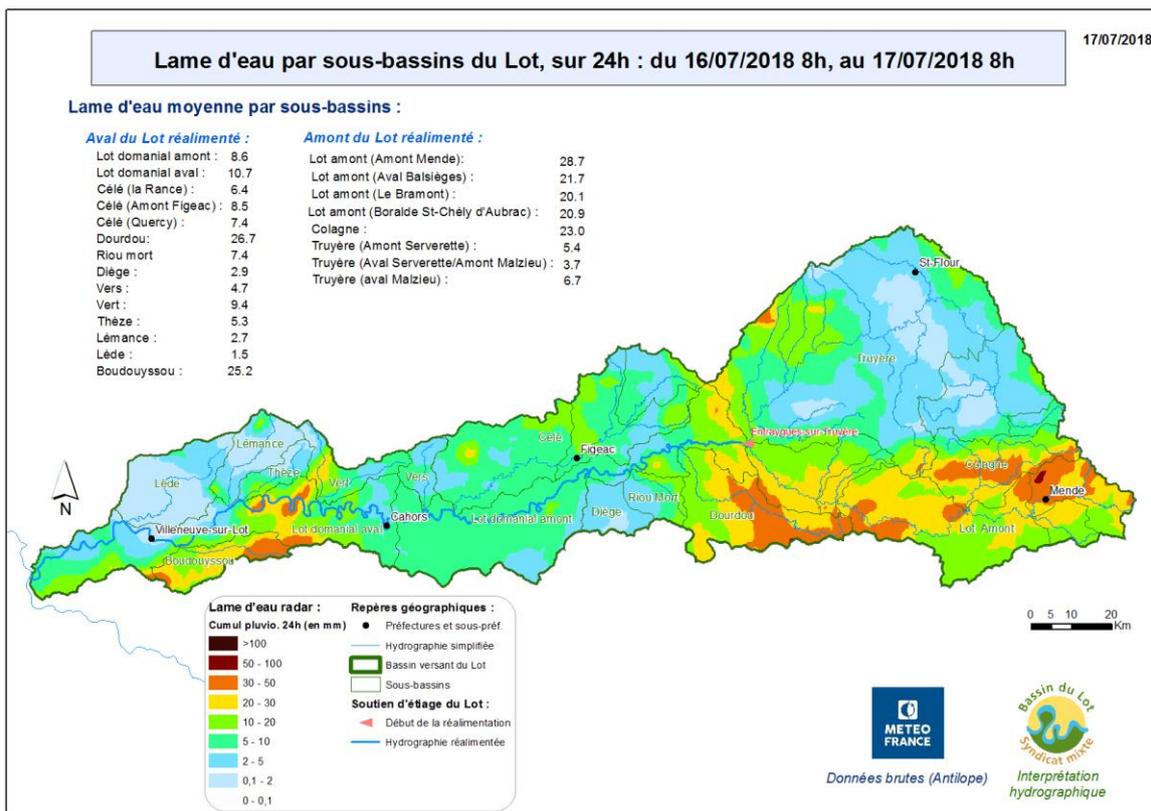
Le 19 juillet 2018

## - Suivi de l'étiage 2018 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°04

La campagne 2018 de soutien d'étiage du Lot domanial, débute le dimanche 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (30<sup>e</sup> campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes\* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode orageux du 15 au 17 juillet 2018

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



**Pluviométrie sur le bassin :**

Cette semaine plusieurs épisodes orageux se sont produits sur le bassin :

- Du 14 au 15 juillet localisé sur le BV de la Lède apportant localement 10-20 mm
- Du 15 au 17 juillet, sur l'ensemble du bassin versant, apportant localement des cumuls importants
- Du 18 au 19 juillet sur le Boudouyssou et le Lot amont Mende

La tendance est à un risque orageux vendredi qui se poursuivrait sur le weekend s'accompagnant d'une baisse des températures en dessous de la normale. Dès lundi retour à un temps sec et chaud pouvant se dégrader en seconde partie de semaine.

**Hydrologie du bassin :**

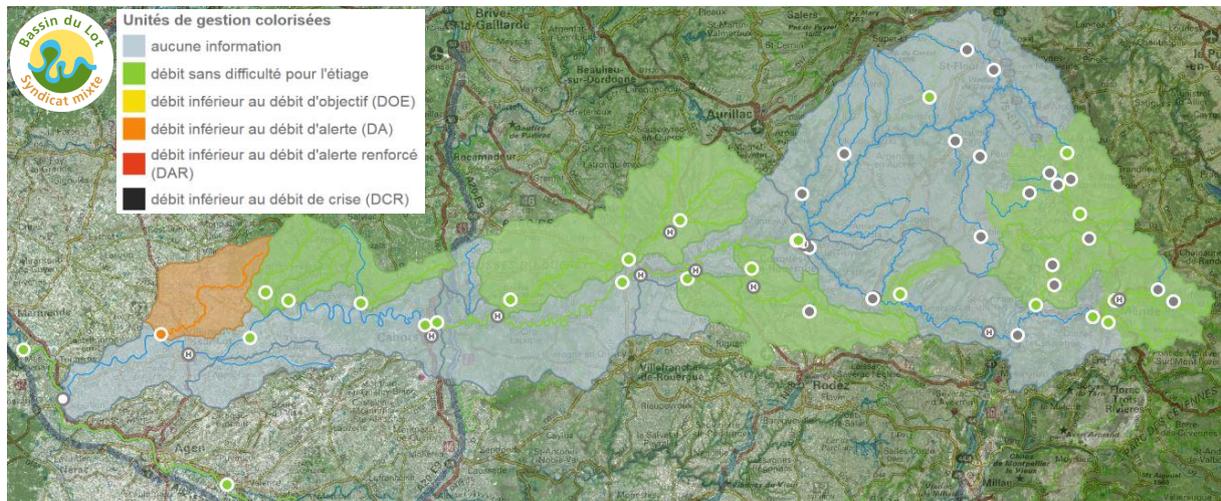
Les épisodes orageux font localement réagir les cours d'eau, mais le tarissement des cours d'eau se poursuit sur l'ensemble du bassin.

Deux cours d'eau : le Riou Mort à Viviez et la Lède à Casseneuil ont vu franchir leurs débits seuils cette semaine.

NB : une étude est en cours afin de réviser les débits seuils des stations de Casseneuil sur la Lède et du Monastier-Pin-Mories sur la Colagne.



Le 19/07, 1 station de contrôle du bassin a franchi ses débits seuils.



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 19/07/2018

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



A noter qu'aucune valeur de débit n'est valide à la station d'**Aiguillon** (dernière station du Lot avant la Garonne), en raison de l'influence de la Garonne sur la station de mesure du Lot. (Débit de la Garonne supérieur à 200 m<sup>3</sup>/s)

### **Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin :**

Dans le 12 : Arrêté cadre départemental

Niveau 1 : Tours d'eau organisationnel pour les bassins sensibles de la Diège et du Dourdou de Conques depuis le 1<sup>er</sup> juin

Dans le 46 : Arrêté du 13 juillet 2018 Propositions mises à signature lors du comité sécheresse du 18 juillet 2018

Niveau 1 : -30% pour le bassin du Lot NON réalimenté

Niveau 1 : -30% pour le Vert amont (Tours d'eau) + affluents

**Niveau 1 : -30% pour le Bervezou, le Saint-Perdoux, le Veyre + affluents**

Dans le 47 : Arrêté du 12 juillet 2018

Niveau 1 : -30% pour le bassin du Lot NON réalimenté

### **Variations de débits sur le Lot réalimenté :**

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière.

L'activité hydroélectrique est importante à l'amont du bassin sauf le 15 juillet au matin où le débit à Roquepailhol était au niveau de la consigne de soutien d'étiage. Une forte activité en fin d'après-midi et soirée est observée avec des pics de turbinés à 70 m<sup>3</sup>/s.

Il est aussi observé le franchissement de débits seuils à la station de Faycelles à la fin des turbinés hydroélectriques.

**Il est demandé la plus grande vigilance, et le respect d'une production dite « au fil de l'eau » à l'aval d'Entraygues. De plus, il est important d'anticiper le retour à la consigne de soutien d'étiage dans la gestion des débits entrants dans les plans d'eau des centrales du Lot domaniale.**

### **Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :**

Les niveaux de remplissage des retenues sont particulièrement hauts pour la saison. Du fait l'intérêt national de la chaîne Lot-Truyère dans l'équilibre énergétique, et compte tenu du remplissage des retenues, cet axe est sollicité.

Il n'y a pas de travaux prévus cette année pouvant engendrer des conséquences sur le soutien d'étiage.

Aucune cote touristique n'est en passe d'être franchie.

### **Besoins en eaux :**

Il n'y a, d'après les éléments recensés, pas d'évolution sensible dans la demande en eau par rapport à l'année précédente.

Suite au printemps humide et aux retards d'implantation de certaines cultures, les stades culturaux sont en retard d'environ 15 jours à 1 mois dans le Lot.

Le Lot-et-Garonne enregistre quant à lui une avance végétative entre une semaine et 10 jours en fonction des dates des semis.

Certaines cultures sont dans leurs périodes critiques comme le tabac. Les fruits sont dans leur phase de grossissement et bien que les orages aient apporté localement un cumul important, l'alimentation en eau doit rester régulière.

Les activités touristiques sont importantes sur le bassin du Lot, la population saisonnière s'accroît (cf. prélèvements en eau supplémentaires).



### **Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :**

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende n'a pas débuté.

### **Consigne de soutien d'étiage :**

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 10 m<sup>3</sup>/s à Entraygues-sur-Truyère à partir du vendredi 20 juillet 00h, elle sera revue le lundi 23 juillet pour mardi 00h.

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous recevrez un mail d'information que si la consigne du lundi est modificatrice de celle du jeudi antérieur.

### **Prochain bulletin : jeudi 26 juillet 2018**

Merci de tenir informée dès que possible le SMBL en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, [c.noyer@valleedulot.com](mailto:c.noyer@valleedulot.com)

## **Précisions & glossaire :**

\* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

\*\* Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



## Bulletin d'information de syndicat mixte du bassin du Lot du 19/07/2018 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m<sup>3</sup>/s) :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
	12-juil.-18	13-juil.-18	14-juil.-18	15-juil.-18	16-juil.-18	17-juil.-18	18-juil.-18	19-juil.-18	20-juil.-18	21-juil.-18	22-juil.-18	23-juil.-18	24-juil.-18
<b>Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)</b>	Consigne				Consigne			Consigne				Consigne	
	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
<b>QNR à Entraygues*</b>	19.6	18.9	18.4	18.9	22.8	32.1	26.1						
Entraygues-aval (EDF) (12)	62.4	49.1	42.9	22.0	44.5	40.7	29.3						
Entraygues-Roquepailhol (12)	44.6	50.0	34.6	19.3	41.9	34.6							
Faycelles (46-12)	76.3	51.4	54.1	31.0	37.8	49.1	36.6						
Cahors-Lacombe (46)	69.6	52.1	52.1	31.6	25.9	45.8	37.1						
Coutet (EDF) (47)	87.6	77.2	62.1	59.9	41.3	56.5	57.5						
Aiguillon-Ville (47)	91.9	84.2	61.5	60.7	*	*	*						

Station influencée par la Garonne Q>200 m3/s à Lamagistère

Source : DREAL Occitanie / EDF

**QNR à Entraygues\***

Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)
Grandval	19-juil	738.44	+12.44	-0.83
Sarrans	19-juil	638.31	+8.31	-0.54
Maury	19-juil	586.41	+2.91	-0.71
Castelnau	19-juil	413.69	+3.19	-0.20

Source : EDF



**Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)**  
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors  
<http://etiaqe.bassindulot.fr>

**Syndicat Mixte du bassin du Lot – EPTB Lot**  
[www.valleedulot.com](http://www.valleedulot.com)



**Syndicat Mixte  
du Bassin du Lot**

16/07/2018



**Syndicat Mixte  
du Bassin du Lot**

19/07/2018

**SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018**  
**CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES**  
*(aval de la confluence Lot-Truyère)*  
**Consigne n° 6**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m3/s

( **DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**MARDI 17 JUILLET** 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **VENDREDI 20 JUILLET** 00 h 00.  
*(Sauf en cas de Consigne modificatrice)*

Cécile NOYER  
Chargée du soutien des étiages  
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

**SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018**  
**CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES**  
*(aval de la confluence Lot-Truyère)*  
**Consigne n° 7**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m3/s

( **DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**VENDREDI 20 JUILLET** 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **MARDI 24 JUILLET** 00 h 00.  
*(Sauf en cas de Consigne modificatrice)*

Cécile NOYER  
Chargée du soutien des étiages  
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE